

Notice descriptive sommaire

GROS-ŒUVRE

Infrastructure

- ♦ Fondations réalisés en béton armé suivant étude de sol.
- ♦ Murs périphériques en voile béton armé.

Superstructure

- ♦ Murs des façades et pignons en voile béton de 16 cm minimum, avec enduit de parement monocouche finition grattée, ou parement plaquette brique selon la localisation.
- ♦ Murs séparatifs entre logements réalisés en voiles béton avec un minimum de 18cm.
- ♦ Gaine d'ascenseur réalisée en voiles béton de 20 cm.
- ♦ Murs séparatifs entre logements et parties communes réalisés en voiles béton de 18 cm d'épaisseur ou maçonnerie d'agglomérés.
- ♦ Planchers d'étage réalisés par une dalle pleine en béton armé de 20 cm d'épaisseur et une chape acoustique de 5 cm d'épaisseur.

NOTA : Les épaisseurs des différents éléments, ainsi que la nature des structures sont données à titre indicatif ; elles seront définies par le Bureau d'Etude Béton et l'Etude Acoustique approuvées par le Bureau de Contrôle.

CLOISONNEMENT – DOUBLAGE

Doublage intérieur

- ♦ Le doublage des murs de façades et pignons est composé d'un isolant acoustique et thermique à hautes performances en panneaux avec parement en plaque de plâtre.

Cloisons de distribution

- ♦ Cloisons à parements plaques de plâtre de 7 cm minimum.

Faux plafonds

- ♦ Faux plafonds et rampants partiels sous combles réalisés partiellement en plaques à parements plâtre peint fixées sur une ossature métallique selon localisation. (Nature et épaisseur des différents isolants seront définies par l'étude acoustique et l'étude thermique et approuvées par le Bureau de Contrôle).

CHARPENTE ET TOITURE

- ♦ Charpente bois ou fermette bois. Couverture en zinc.
- ♦ Chéneaux et descentes des eaux pluviales en zinc et descentes EP des terrasses et balcons en zinc.
- ♦ Désenfumage des cages d'escalier assuré par un châssis de toiture.
- ♦ Toitures-terrasses accessibles avec dalles sur plots béton.

FACADES

Menuiseries extérieures

- ♦ Menuiseries extérieures en aluminium pré laqué avec double vitrage isolant, châssis ouvrants à la française suivant les plans.

Fermetures extérieures

- ♦ Toutes les fenêtres seront équipées de volets roulants aluminium intégrées dans coffres PVC avec motorisation électrique à l'exception des fenêtres en angle des séjours, qui recevront des stores extérieurs de type BSO (brise soleil orientable) avec motorisation électrique suivant plan de façade.
- ♦ Les fenêtres de toit seront munies de volets roulants électriques (suivant l'acoustique de la façade ses derniers pourront être à ouverture manuelle selon le poids du vitrage).

Serrurerie des garde-corps

- ♦ Garde-corps métalliques laqués et verre dépoli selon localisation et plans des façades.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES DES LOGEMENTS SELON PLANS

Plomberie

- ♦ Alimentation des appareils sanitaires en cuivre pour les parties apparentes. Evacuations des eaux usées et des eaux-vannes en canalisations PVC.
- ♦ Alimentations et évacuations en attente sous évier pour raccordement lave-linge et lave-vaisselle
- ♦ La robinetterie en général sera de type « mitigeur mécanique » sauf pour la baignoire et la douche qui sera de type « mitigeur thermostatique », chromée à cartouche avec limiteur de débit.
- ♦ Baignoire en acier émaillé, de couleur blanche longueur 1.60 m ou 1.70 m (selon plans) équipée de douchette et flexible avec support mural. Tablier finition carrelage.
- ♦ Douche : receveur 80x80 et 90x120 couleur blanche selon plans, équipée de douchette et flexible avec support mural. Il sera prévu des pare douche en verre trempés avec encadrement en aluminium thermolaquée adapté au positionnement du bac.
- ♦ Meuble vasque : meuble et plan stratifiés recevant une vasque céramique, de couleur blanche, encastrée avec mitigeur et équipé de miroir et bandeau lumineux.
- ♦ WC : cuvette et réservoir de chasse en porcelaine blanche vitrifiée, mécanisme de chasse silencieux et à deux débits, abattant double en plastique blanc.
- ♦ Evier inox : 140 x 60, deux cuves avec égouttoir, meuble sous évier en mélaminé blanc à deux ou trois portes. Robinetterie sera de type mitigeur mécanique.

Electricité - courants faibles

- ♦ Réalisée conformément aux normes en vigueur, installation 220 volts entièrement encastrée.
- ♦ Dans toutes les pièces d'habitation, prises directes pour les chambres. Point lumineux prévu dans toutes les pièces.

Chauffage - production d'eau chaude – ventilation

- ♦ Chauffage et production d'eau chaude assurés par une sous-station reliée au réseau de chaleur urbain, radiateurs en acier pré laqué blanc avec robinet thermostatique, régulation par thermostat.
- ♦ Les salles de bains et salles de douches, sont équipées de sèches serviettes mixtes (eau chaude / électrique) en acier pré laqué blanc.

Ventilation

- ♦ Ventilation mécanique collective.
- ♦ L'apport d'air extérieur se fait par bouches d'entrée d'air dans les menuiseries extérieures des pièces principales et l'extraction se fait par VMC dans les pièces humides

Menuiseries intérieures

Portes palières intérieures

- ♦ Bloc porte à âme composite blindée de 0.90 m de largeur, finition stratifié sur les deux faces
- ♦ Huisserie métallique isophonique réglementaires.
- ♦ Seuil à la Suisse
- ♦ Serrure de sûreté 3 points de condamnation.
- ♦ Microviseur

Portes palières extérieures

- ♦ Bloc porte à âme composite blindée de 0.90 m de largeur composée de deux parements tôle d'acier galvanisée
- ♦ Finition peinture d'usine sur les deux faces
- ♦ Huisserie métallique isophonique réglementaires.
- ♦ Seuil en aluminium extrudé
- ♦ Serrure de sûreté 3 points de condamnation. Microviseur

Portes de distribution

- ♦ Huisseries et bâtis métalliques. Porte isoplane à âme alvéolaire peinte 2 faces d'usine.
- ♦ Portes de placard coulissantes ou ouvrant à la française.

Peinture - Revêtements muraux

- ♦ Sur murs: deux couches de peinture acrylique satinée dans pièces humides et aspect velours dans pièces sèches.
- ♦ Sur plafond : deux couches de peinture acrylique satinée dans pièces humides et aspect mat dans pièces sèches.
- ♦ Sur huisseries métalliques : finition par peinture alkyde satinée.
- ♦ Faïence murale pour la cuisine, hauteur 0.60m au-dessus de l'évier.
- ♦ Faïence murale, coloris à choisir dans la gamme sélectionnée, posée sur toute la hauteur au pourtour de la baignoire et de la douche y compris listel.
- ♦ Tablier de baignoire, paillasse et trappe de visite, selon plans avec le même revêtement en faïence que les murs.

Revêtements de sols

- ♦ Dans entrée, séjour, dégagement et chambres : parquet contrecollé finition chêne en lames.
- ♦ Dans pièces humides : carrelage en grès cérame, pose collée, avec plinthes assorties.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES DES PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE

Halls d'entrée

- ♦ Au rez-de-chaussée, le Hall et le SAS d'accès est composé de deux ensembles menuisés métalliques. Les portes sont réalisées sur un système de profilés en acier thermolaqué ou aluminium, avec bête de maréchal, ferme-porte et butées, fermeture par ventouse, ouverture par VIGIK et digicode ou vidéophone relié aux logements.
- ♦ Revêtement de sols et murs en grès cérame, éclairage par plafonniers ou spots encastrés dans le faux-plafond et détecteur de présence.
- ♦ Faux plafond acoustique en plaques de plâtre pleines et perforées peint.
- ♦ Boîtes aux lettres sur ensemble menuisé. Panneau d'affichage, miroir et corbeille.

Circulation à rez-de-chaussée

- ♦ Revêtements de sols en grès cérame (hors sas parking et locaux techniques).
- ♦ Faux plafond réalisé en plaques à parements plâtre peint.
- ♦ Murs habillés d'un revêtement mural type vinylique.
- ♦ Eclairage par plafonniers ou spots encastrés dans le faux-plafond, sur minuterie.
- ♦ Peinture de sol et peinture sur mur dans les sas parking.
- ♦ Carrelage et faïence toute hauteur du mur et plafond dans les locaux communs en rdc.

Circulation en étage (suivant plans)

- ♦ Revêtements de sols en moquette. Plafond, peinture acrylique satinée. Murs habillés d'un revêtement mural.

Escaliers et paliers en étage

- ♦ Pour le bâtiment A, revêtement de sol en carrelage. Murs, sous face et noyau en peinture acrylique.
- ♦ Pour les bâtiments B et C, revêtement de sol en peinture anti-poussière. Murs et sous face de l'escalier en projection de gouttelettes, noyau en peinture acrylique.
- ♦ Logements duplex : escalier en bois avec contremarche finition vernie.

Escaliers et paliers en sous-sol

- ♦ revêtement de sol en peinture anti-poussière. Murs et sous face de l'escalier en projection de gouttelettes

Ascenseur

- ♦ Bâtiments B et C, ascenseur accessible aux handicapés, capacité de 630 kg, 1 m/s, desservant tous les niveaux.
- ♦ Façades d'ascenseur en inox brossée au niveau rez-de-chaussée, finition peinture en étages.
- ♦ Parois intérieures de la cabine en panneaux finition bois plaqué.
- ♦ Sol de la cabine en carrelage grès cérame. Miroir dans la cabine

TERRASSES OU JARDINS PRIVATIFS

- ♦ Limites séparatives des terrasses extérieures des logements matérialisées soit par un pare vue, soit par une clôture grillagée rigide.
- ♦ Terrasses privatives en dalles de béton. Jardins d'agrément engazonnée et/ou plantées de haies.

EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

Locaux commun

- ♦ Local OM collectif et local encombrants à rez-de-chaussée : Carreaux de grès cérame au sol à surface antidérapante et carreaux en grès cérame au mur hauteur 1,80m. Siphon de sol dans le local OM.
- ♦ Local poussettes : Carreaux de grès cérame au sol et carreaux en grès cérame au mur hauteur 1,80m.

Parking

- ♦ Parking en sous-sol, éclairage 1/3 permanent, 2/3 sur minuterie
- ♦ Emplacement motos en sous-sol.
- ♦ Accès des véhicules aux parkings par un double système d'ouvertures automatiques commandées à distance et accès piétons par contrôle d'accès.
- ♦ Peinture de sol en circulation et stationnement y compris repérage des places de stationnement.
- ♦ Peinture blanche mat sur mur et poteaux

Réception TV

- ♦ Antenne collective hertzienne VHF/UHF et antenne parabolique.

Espaces verts

- ♦ Espaces verts plantées d'arbres à haute tige, haies et couvre-sols.